

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

Lexicographie et clichés doxiques: la permanence de stéréotypes sexistes dans un dictionnaire d'apprentissage contemporain le "Robert Junior" 1999

This is the author's manuscript

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/65338> since

Publisher:

Edizioni dell'Orso

Terms of use:

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

LEXICOGRAPHIE ET CLICHES DOXIQUES : LA PERMANENCE DE STEREOTYPES SEXISTES DANS UN DICTIONNAIRE D'APPRENTISSAGE CONTEMPORAIN, LE *ROBERT JUNIOR 1999*

Patricia Kottelat

Dès 1971, Jean Dubois affirmait :

“ *Quel que soit son type (encyclopédique ou linguistique, bilingue ou monolingue, etc.), le dictionnaire est une description de la culture et, en ce sens, il est un **texte culturel**.* ”¹

Depuis lors cette conviction n'a fait que se confirmer et est devenue patrimoine commun de tous ceux, lexicographes ou métalexigraphes, qui se sont attachés à étudier les modalités de fonctionnement et les caractéristiques du dictionnaire.

Vers la fin des années 70, une partie de la réflexion métalexigraphique s'oriente vers le repérage des représentations doxiques et idéologiques dans le dictionnaire : on notera, en particulier, les travaux d'Alise Lehmann qui sont déterminants quant au dépistage des traits de l'idéologie dominante qui consiste à dresser une typologie des stratégies de censure des interdits sociaux et des tabous et à identifier principalement les traces de racisme, d'ethnocentrisme européen et de sexisme dans les textes lexicographiques. Le repérage des préjugés de nature sexiste devient une constante de la recherche métalexigraphique, et donne lieu à une abondante littérature critique : les métalexigraphes ² stigmatisent

¹ Dubois J., *Introduction à la lexicographie*, Paris, Larousse, 1971, p.99. (En gras dans le texte).

² Les métalexigraphes qui se sont penchés sur le problème du sexisme des dictionnaires sont les suivants, par ordre chronologique : 1978 : Collignon L., Glatigny M., *Les dictionnaires, initiation à la lexicographie*, Paris, Cedic, pp. 23-24 ; Beaujot J.-P., Lehmann A., *Dictionnaire, langue, idéologie : le discours tenu sur Femme et Fille dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à 1978*, Bulletin du Centre d'analyse du discours de Lille III, 3, pp.1-175 ; Yaguello M., *Les mots et les femmes*, Paris, Payot, pp. 111-247 ; 1979 : Girardin C., *Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire*, in *Langue française* n. 43, Paris, Larousse, pp. 84-99 ; 1980 : Lehmann A., *Le féminin dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à nos jours. Etude du discours des renvois*, in *Discours et Idéologie*, Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, Paris, PUF, pp. 237-275 ; 1981 : Lehmann A., *Analyse du discours lexicographique : le corps sexué dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à 1980*, thèse de troisième cycle, Université Paris VIII ; Martin-Berthet F., *A propos de jeune fille : remarques sémantiques et lexicographiques*, Cahiers de Lexicologie, 1981-2, Paris, Didier, pp. 67-77 ; 1984 : Lehmann A., *Graphes et description des renvois dans le dictionnaire : le traitement du vocabulaire de l'appareil génital dans le Petit Larousse Illustré de 1948 à 1980*, Cahiers de Lexicologie, 1984-2, Paris, Didier, pp. 47-60 ; 1986 : Benhamou S., *Analyse dictionnaire de homme et femme*, Cahiers de Lexicologie, 1986-2, pp. 27-67 ; 1989 : Beaujot J.-P., *Dictionnaires et idéologies*, in Hausmann F. J., *Encyclopédie internationale de Lexicographie*, De Gruyter, pp. 79-88 ; Lehmann A., *Les représentations idéologiques dans le discours du dictionnaire. Diversité des lieux et des procédures*, Le Français dans le monde, numéro spécial *Lexiques*, Paris, Edicef, pp. 106-113 ;

unanimement une disparité de traitement entre l'homme et la femme, ainsi que la masculinisation de l'exemplification dans les principaux dictionnaires français, dictionnaires de langue destinés à un public adulte. Cependant, une partie de la production dictionnaire reste peu explorée à ce jour dans la perspective spécifique des images et des fonctions de la doxa, à savoir les dictionnaires d'apprentissage, destinés aux enfants et aux adolescents.

Notre analyse portera donc sur un dictionnaire d'apprentissage contemporain, le *Robert Junior* 1999 (désormais *RJ*), comportant 20 000 entrées et s'adressant à la tranche d'âge 8-12 ans, c'est-à-dire aux élèves du cycle des approfondissements ou cycle 3 (CE2, CM1, CM2) de l'école primaire. Nous analyserons les trois grandes parties constitutives du dictionnaire, à savoir les définitions, les exemples et les illustrations, afin d'évaluer dans quelle mesure un dictionnaire contemporain pour enfants s'inscrit dans la rupture et/ou la continuité d'une tradition lexicographique imprégnée par les stéréotypes de type sexiste.

1. Les énoncés définitoires

Jusque dans les années 90, les énoncés définitoires des principaux dictionnaires de langue française (*Larousse*, *Petit Robert*, *Hachette*) reposent sur une certaine stabilité sémantique des définitions de *homme* et *femme* : la femme est toujours définie par rapport à l'homme (en tant que compagne ou épouse), et à ses fonctions reproductrices ; suivent ensuite les syntagmes canoniques tels que *femme de ménage*, *femme de chambre*, et parfois des caractérisations spécifiques telles que *inconséquente*, *incompétente*, *médiocre*, *capricieuse*, etc.³ Pour l'homme, le modèle définitionnel s'articule sur le sème *homo* (être humain) et le sème *vir* (être masculin) avec l'indication de syntagmes traditionnels tels que *homme de lettres*, *homme de loi*, etc. Pas de fonction reproductrice donc pour l'homme mais, de toute façon, une dissymétrie sémantique au niveau des syntagmes associatifs, valorisants pour l'homme et dépréciatifs pour la femme. Dans le cas spécifique du *RJ*, l'énoncé définitoire de *femme* reprend le modèle canonique : en première acception, numérotée, “ *Personne adulte, du sexe féminin* ” avec renvoi analogique à *dame*, en seconde acception, toujours numérotée, le sens

2003 : Scullen M. E., *Les dictionnaires français : un lieu privilégié du sexisme ?*, Cahiers de Lexicologie, 2003-2, pp. 131-151.

³ Cf. Benhamou (86 : 64) à propos du *Petit Robert* : “Les portraits schématiques qu'on dégage des relations syntagmatiques des deux vocables [HOMME/FEMME] montrent une femme *inconséquente*, *incompétente*, *médiocre*, *capricieuse*, *soumise*, se révélant *coupable par nature* (*souçonnable et suspecte*) et par ses comportements (*traîtresse*, *perfide*, *infidèle*, etc.) ; *tentatrice et provocante* ; et un homme né *courageux*, *viril et fort* (bien que victime des femmes) représentant les vraies valeurs morales et socio-culturelles (*humain*, *protecteur*, *créateur*, *intelligent*, *scientifique*, etc.) ”.

d'épouse, avec renvoi analogique à *épouse*, et enfin en troisième acception, non numérotée cette fois, l'acception *femme de ménage, femme de chambre* glosée. L'absence de numérotation de cette dernière acception entraîne un phénomène de contiguïté avec le sens d'épouse. En outre, la première acception est dotée de l'exemple " *C'est une jeune femme charmante* " qui reprend en cela le stéréotype commun véhiculé par la lexicographie traditionnelle. En ce qui concerne la définition de *homme*, on retrouve encore l'ordre canonique des acceptions : en première acception numérotée le sème *homo*, " *être humain qu'il soit de sexe masculin ou féminin, enfant ou adulte* " ; en seconde acception numérotée, l'énoncé définitoire est symétrique à celui de femme " *Personne adulte de sexe masculin* ", à la différence près que la forme contractée de la préposition est utilisée pour la femme, *du sexe féminin*, alors que la forme entière est utilisée pour l'homme, sans ponctuation de surcroît, ce qui suggère une *surdésignation* pour la femme. Le renvoi analogique indique *monsieur*, qui présente une légère dissymétrie sémantique avec *dame*. L'exemple proposé " *Il n'est pas homme à refuser* ", ne constitue pas, à notre sens, une explicitation des caractéristiques masculines, mais possède bien une connotation positive de caractère moral (évoquant, par exemple, le courage, la prise de position, la rectitude), en contraste avec la connotation positive de caractère physique et esthétique de *jeune femme charmante*. Nous estimons qu'il y a là un premier indice de permanence de stéréotype qui attribue aux hommes des qualités morales et aux femmes des qualités physiques. Quant à la troisième acception numérotée (contrairement à l'énoncé de *femme*), il s'agit d'une série de syntagmes associatifs où l'homme est défini selon des charges positivement connotées au niveau social : " *Un ministre est un homme politique, un écrivain est un homme de lettres, un magistrat est un homme de loi* ", entraînant une dissymétrie sémantique patente par rapport à la *femme de chambre*. Le dictionnaire, bien entendu, ne fait qu'attester l'existence de ces syntagmes dans la langue, cependant tous ces éléments de disparité sont donnés sans modalisation ou distanciation particulières, se plaçant plutôt dans la lignée de la permanence des stéréotypes.

L'examen d'autres définitions vient confirmer cette présomption. En effet, les énoncés définitoires de *fille* et *garçon* présentent une dissymétrie encore plus marquée. Pour *fille*, la première acception numérotée, qui correspond à l'ordre canonique, indique le lien de parenté ; les deuxième et troisième acceptions présentent cependant un certain degré de brouillage sémantique absent d'autres dictionnaires consultés⁴ : en sens 2 nous trouvons le trait distinctif

⁴ Nous avons consulté les dictionnaires suivants : Drivaud M-H., *Le Robert Collège*, Paris, Le Robert, 1997; Rey-Debove, J., *Le Petit Robert des Enfants*, Paris, Le Robert, 1988 ; Rey-Debove, J., *Dictionnaire du français. Référence apprentissage*, Paris, Le Robert, CLE, CIDEB, 1999 ; Rey-

de l'âge (*très jeune ou assez jeune*) mais pas de mention de l'acception *jeune fille* (et encore moins la mention de la puberté), et en sens 3 le nébuleux "*jeune femme mariée ou non*", sans autre trait distinctif que l'exemple "*C'est une **fil**le charmante*" (comme pour *femme*). L'absence de précision définitionnelle autour de la notion de *fil*le contraste avec l'énoncé définitoire de *garçon* : en sens 1, nous trouvons "*enfant de sexe masculin*" avec renvoi analogique à *fil*s et doté d'un exemple qui n'appartient pas au sémantisme de cette acception : "*Julie est un **garçon** manqué, elle s'habille et se comporte comme un garçon*". Curieux phénomène de contiguïté, marqué idéologiquement puisqu'il cloisonne les genres et les caractéristiques traditionnelles de la féminité et de la virilité, dans un exemple mettant en scène Julie, un des six personnages enfantins de la microstructure⁵, formulant ainsi un ancrage des genres féminin et masculin dès l'enfance.⁶ En sens 2 numéroté, le *RJ* propose *jeune homme*, qui contraste avec l'absence de *jeune fille*, et l'exemple "*C'est un **garçon** très intelligent*", reproduisant le stéréotype *fil*le charmante/*garçon intelligent*, déjà rencontré pour *homme* et *femme*. Enfin, en sens 3 numéroté, on trouve le syntagme *garçon de café*, glosé. L'examen des énoncés *masculin* et *féminin* révèle également une disparité de traitement lexicographique. Pour *féminin* "*c'est une voix **féminine** qui m'a répondu, une voix de femme. || contr. masculin ||*", cet énoncé est formulé sous la forme d'un exemple glosé, ce qui évoque la singularité de l'attestation féminine et en fait un énoncé restrictif. Par contre *masculin* "*propre à l'homme, au mâle*" introduit le trait distinctif d'une propriété à part entière avec deux caractéristiques, l'homme et le mâle, chargées de connotations ; l'exemple, qui prend en charge la fonction dénotative, est double : d'abord le stéréotype du pompier en tant que métier masculin⁷ puis, de nouveau, le cloisonnement des genres de la féminité et de la virilité avec l'exemple "*Elle a une coiffure un peu **masculine***". A l'entrée *mâle*, donné

Debove, J., Rey, A., *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1977 ; Rey, A., *Le Nouveau Petit Robert 2007*, Paris, Le Robert, 2006 ; *Le Petit Larousse Illustré 2005*, Paris, Larousse, 2005.

⁵ On trouve tout au long du texte lexicographique 6 personnages enfantins dont la présence est récurrente dans l'exemplification : il s'agit de trois petites filles Julie Flora et Anne, et de trois petits garçons Alex Yves et Luc. La symétrie du partage entre filles et garçons, numérique et quantitative dans la répartition de l'exemplification, se démarque tel un micro-phénomène de la tendance du *RJ* à la masculinisation des exemples dans la globalité du dictionnaire.

⁶ A cet égard, deux autres exemples nous semblent significatifs du cloisonnement des genres, par rapport aux jeux enfantins : "*Anne joue au papa et à la **maman***" et "*Il a une collection de soldats de **plomb***", ces deux exemples nous rappellent la stigmatisation de la part des féministes dans les années 70 du sexisme et des conditionnements sociaux présents dès l'enfance dans les jeux destinés aux enfants, comme par exemple l'ouvrage de Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Paris, Editions des femmes, 1975 (traduction française de *Dalla parte delle bambine*).

⁷ La figure du pompier est emblématique dans le *RJ* : il fait l'objet d'un micro réseau sémantique avec 39 entrées, caractérisées par le caractère laudatif de ses exemples : bref, le pompier est le héros du dictionnaire puisque c'est la seule figure qui rassemble autant de vertus telles que le courage, l'abnégation et ... la virilité !

comme deuxième caractéristique de *masculin*, on trouve en seconde position “ *caractéristique de l’homme* ” avec renvoi analogique à *viril* et renvoi antonymique à *efféminé*, ce qui renforce ultérieurement la caractérisation du masculin dans l’aire sémantique de la virilité. L’exemple proposé “ *Il a une voix mâle* ” rappelle l’exemple glosé de *féminin*, qui, lui, n’a pas de charge connotative, par exemple celui de la féminité. Cette ultérieure disparité de traitement lexicographique, calquée sur la dissymétrie sémantique, trouve un autre écho dans les énoncés définitoires de *viril*, *virilité* et *féminité*. A *féminité*, nous retrouvons l’exemple stéréotypé du garçon manqué, attribué à un autre personnage enfantin, “ *Anne est un vrai garçon manqué, elle n’a aucune féminité* ”⁸. L’énoncé définitoire introduit cependant une modalisation avec l’adverbe *plutôt*, en contraste avec la redondance du stéréotype cité plus haut: “ *Ensemble des qualités qui appartiennent plutôt aux femmes* ”. Les qualités évoquées dans cet énoncé ne sont ni explicitées, ni illustrées, si ce n’est dans l’exemple connoté négativement du garçon manqué. Par contre, les renvois analogiques de l’entrée *virilité* proposent trois qualités, *courageux*, *énergique*, *mâle*, apposés à l’exemple “ *Il a eu une attitude virile devant le danger* ”, connoté positivement⁹. Toutefois, les définitions de *viril* et *virilité*, “ *qui a les caractéristiques que l’on attribue plus spécialement aux hommes* ” “ *Ensemble des qualités qui correspondent à l’image traditionnelle de l’homme* ” introduisent à leur tour des modalisations avec les syntagmes verbaux “ *qui correspondent à l’image traditionnelle* ” et “ *que l’on attribue plus spécialement aux hommes* ” qui créent une contradiction interne entre l’exemple, empreint de stéréotypes, et la définition, plus nuancée par la modalisation. Ainsi, ces contradictions internes, qui apparaissent à l’analyse des énoncés définitoires, prises entre un système de reproduction de stéréotypes et de (rares) modalisations plus *politiquement correctes*, imprègnent également tout le dispositif de l’exemplification.

2. L’exemplification

Dans un dictionnaire pour enfants, les exemples présentent un intérêt tout à fait particulier : en effet, alors que les dictionnaires pour adultes utilisent principalement des syntagmes neutralisés comme exemples, qui sont donc des fragments de discours *tronqués*, les dictionnaires d’apprentissage en revanche ont recours à des énoncés discursifs *entiers*, ayant la fonction d’illustrer le sémantisme de l’entrée dans un environnement syntaxique permettant

⁸ Deux autres exemples nous semblent emblématiques de la caractérisation des sexes: *Au téléphone, on a pris Alex pour une fille, quelle méprise !*; *De dos, elle ressemble à un garçon.*

⁹ Le manque de courage et de virilité, est stigmatisé dans les exemples “ *Il s’est laissé insulter sans rien dire, quelle mauviette !* ” et “ *Ce garçon est une vraie poule mouillée* ”.

son réemploi. Or, ces exemples *entiers* sont non seulement des discours, mais ils constituent le plus souvent des *microséquences narratives* où le culturel et l'idéologique possèdent une potentialité d'actualisation majeure par rapport à un simple syntagme neutralisé.

L'aire sémantique qui concerne le masculin/féminin, en tant que genres, et les hommes/femmes, en tant qu'actants dans la microstructure, est constitutive du tissu textuel du dictionnaire : c'est la raison pour laquelle, au regard de son importance quantitative, nous avons dû opérer un regroupement en aires thématiques, que nous désignons sous le terme de réseaux sémantiques, afin de pouvoir en analyser la multiplicité des aspects.

2.1 La personne et la forme épïcène

La forme discursive utilisant la formule épïcène de *la personne* (par exemple : *Une personne bilingue est une personne qui parle deux langues*), reste un cas relativement isolé à l'intérieur de l'exemplification : elle ne concerne en effet que 82 entrées. Son utilisation ne semble pas fonctionnelle à une quelconque forme de marquage évaluatif car on constate une parité de connotations positives et négatives pour les lemmes illustrés. En outre, cette forme de neutralisation du genre est dans quelques cas annulée par l'apposition d'un exemple formulé soit au féminin soit au masculin.¹⁰ Ainsi, la fonction de neutralisation du genre semblerait arbitraire et aléatoire, et son utilisation relèverait plus d'une intention de varier la forme de l'énoncé définitoire.

2.2 Aires lexicales féminisées

Malgré une masculinisation prédominante de l'exemplification (environ 60% d'exemples masculins contre 40% d'exemples féminins), on notera une féminisation prépondérante dans des aires lexicales fortement marquées et généralement occupées par les femmes telles que l'habillement, la beauté, la silhouette, l'âge, les tâches ménagères, et qui correspondent en cela à des stéréotypes socioculturels. Parallèlement, des domaines fortement féminisés dans le dictionnaire sont au contraire en rupture avec l'image traditionnelle des femmes et correspondent à une évolution effective de leur rôle dans la société contemporaine : il s'agit de l'indépendance et du monde professionnel. Un dernier domaine féminisé, pour le moins

¹⁰ Par exemple pour les entrées *agressif (il)*, *Brusque (il)*, *débauché (il)*, *effacée (elle)*, *inanimé (il)*, *intègre (il)*, *jaloux (il)*, *mineures (elles)*, *nerveuse (elle)*, *obèse (elle)*, *oisive (elle)*, *pauvre (elle)*, *persévérante (elle)*, *solide (il)*, *souple (elle)*, *spirituelle (il)*, *superstitieuse (elle)*, *xénophobe (il)*.

surprenant, est celui des handicaps (et du sida), l'ensemble de la microstructure ne présentant aucun handicapé masculin.

La féminisation des exemples dans les aires lexicales de la beauté, de l'âge, de l'habillement, semble être une constante lexicographique. En effet, Scullen (2003 : 139) se référant au *Petit Robert 1993*, note : “ *On constate une fois de plus l'importance des qualités physiques dans la définition de femme et leur absence quasi totale dans les définitions d'homme* ”. Elle cite en outre Labrosse (1992) qui constate à son tour : “ *L'aspect esthétique, à la fois par la description de la beauté ou de la laideur, du corps et des vêtements, confirme un autre stéréotype, à savoir que cette dimension concerne plus souvent les personnages féminins que les personnages masculins et ce dans une proportion quatre fois et demie plus élevée.* ”¹¹

Dans le *RJ*, ces exemples sont aussi bien négatifs que positifs et témoignent de toute façon de l'appartenance de ces domaines à une sphère féminine, les exemples masculins ne constituant qu'une très faible proportion¹². En outre, ces exemples féminisés ne sont pas des énoncés neutres mais sont fortement marqués de connotations très positives ou très négatives :

- la beauté : *Sa femme est d'une laideur repoussante ; Cette femme est d'une grande beauté ; Elle est d'une beauté parfaite, Elle est si laide qu'on lui a donné le sobriquet de « la guenon » ;*
- l'habillement : *Elle était habillée très décevant, avec un chemisier à col fermé et à manches longues ; Cette robe décolletée est indécente, choquante parce qu'elle n'est pas conforme aux convenances ; Elle n'a aucun goût, elle ne sait pas s'habiller ; Avec ce chapeau ridicule, elle est la risée de tout le monde.*
- la silhouette, la ligne : *Il a des complexes à cause de sa petite taille, elle est complexée parce qu'elle est trop grosse ; La chaise a cédé sous le poids de la grosse dame ; La grosse dame occupe deux places à elle toute seule ; La grosse dame avait une verrue sur le nez.*
- l'âge : *Elle a 35 ans, du moins c'est ce qu'elle dit ; Elle a fait une cure de rajeunissement ; Elle a la quarantaine ; Elle a dépassé la trentaine.*

Tous ces exemples véhiculent bien évidemment des clichés, en tant que vecteurs de modèles traditionnels : à cet égard rappelons l'exemple emblématique de l'entrée *gâter* : *Elle est jolie et intelligente, ce qui ne gâte rien.*

¹¹ Labrosse C., *La présentation grammaticale et sémantique des personnages féminins et masculins dans le Petit Robert 1990*, Thèse de Maîtrise, Université Laval, Québec, cité par Scullen 2003, p. 139.

¹² 131 exemples féminins contre 11 exemples masculins.

L'aire lexicale qui concerne les tâches ménagères propose quelques exemples au masculin, (concession au *politiquement correct* ?), mais reste centrée sur la figure de la femme au foyer, *casanière* et *pantouflarde*, et de la maîtresse de maison¹³.

Cependant, deux aires lexicales, également fortement sémantisées, s'inscrivent en opposition avec les stéréotypes examinés ci-dessus. D'une part, un sous-réseau constitué de 18 exemples livre une image *moderne* de la femme qui assume son indépendance et revendique sa liberté (*Elle veut vivre à sa façon, Elle mène sa vie comme elle veut*), et qui correspond de fait à une réalité contemporaine (*Elle mène de front sa vie de famille et son travail, Elles ont réussi par elles-mêmes, elle subvient seule aux besoins de ses enfants*). On notera l'énoncé discursif de *indépendance* (*Elle est restée célibataire car elle tient à son indépendance*) qui voit dans le mariage un obstacle à la réalisation personnelle et fait écho à l'exemple de l'entrée *sacrifier* (*Elle s'est sacrifiée pour sa famille*). Cette avancée conceptuelle est attestée dans d'autres dictionnaires contemporains à partir des années 90, ce dont relate Scullen (2003 : 140) : “ Dans le Nouveau Petit Robert 1993, on assiste à une vraie révolution, et dans les possibilités offertes aux femmes, et dans l'absence révélatrice de certains métiers (à savoir vendeuse, mannequin, dactylo, entres autres (...)) Les lexicographes offrent une gamme de possibilités plus vastes dans cette nouvelle édition du dictionnaire. Ce faisant, ils manifestent une connaissance plus actuelle des rôles de la femme dans les années 90 ”. Ainsi, un autre sous-réseau très important, à la fois quantitativement et qualitativement¹⁴, met en scène les femmes dans des fonctions à haute responsabilité qui côtoient par ailleurs les professions plus traditionnellement féminines.¹⁵ On rencontrera donc au fil des exemples quatre femmes d'affaires, quatre cadres, un conservateur du Musée du Louvre, un consul, deux ministres (*Elle est ministre de la Santé, la ministre de l'Economie* mais le Premier ministre est masculin), deux maires, trois médecins, un diplomate, deux ingénieures, deux chefs de service, une pilote de course, deux aviatrices (Hélène Boucher citée deux fois), une humoriste, une scénariste, une scientifique (Marie Curie), deux écrivains (George Sand et la Comtesse de Ségur) une rédactrice, une correctrice, une traductrice, quelques musiciennes, une femme pasteur protestante, un proviseur, deux photographes et beaucoup d'institutrices. Dans les entrées *maire* (*Madame le maire. On dit parfois Madame la maire*) et *proviseur* (*Madame le proviseur ou la proviseur*), le dictionnaire s'inscrit dans la problématique actuelle de la féminisation des noms de métiers et des noms d'agent mais sans prendre position pour le

¹³ 32 exemples féminins contre 6 exemples masculins.

¹⁴ 106 exemples féminins contre 10 exemples masculins.

¹⁵ En effet, le dictionnaire fourmille de caissières, de vendeuses, de boulangères, etc.

choix du genre, laissant la possibilité de choisir *la* ou *le*. Le dictionnaire n'adopte donc pas les recommandations de l'Office de la Langue française du Québec de 1986, et les directives du gouvernement français de 1984 ; la seule prise de position concerne le féminin de *auteur* soit *autrice*, qui diffère de *auteure*, recommandé par l'Office de la Langue française.¹⁶ En outre, ce sous-réseau présente la femme comme une travailleuse assidue et efficace et stigmatise la disparité salariale : “*Il y a une grande **disproportion** entre le salaire de sa femme et le sien.*” Par contre, la réussite sociale, désignée en tant que telle, reste un domaine masculin, produisant un effet de redondance avec 8 exemples qui réitèrent la réussite masculine contre 2 exemples symétriques au féminin.

Toujours en rupture avec les stéréotypes traditionnels, certaines aires lexicales généralement occupées par les femmes sont ici caractérisées par la mixité, à savoir la cuisine et les courses, s'inscrivant en cela dans un *partage des tâches* plus contemporain¹⁷. Inversement, certains secteurs masculins par tradition se voient investis par la mixité, tels que l'automobile et le sport¹⁸.

2.3 Aires lexicales masculinisées

Les aires lexicales marquées par la masculinisation sont la guerre, connotée positivement par la bravoure et l'héroïsme, la réussite sociale et le bricolage, qui appartiennent à des secteurs traditionnellement masculins. Toutefois, la masculinisation du sentiment amoureux nous semble curieuse, car elle va à contre-courant du stéréotype diffus de son appartenance à une sphère féminine.¹⁹

En conclusion, nous remarquons une disparité importante dans le cloisonnement des domaines : en effet, la féminisation de l'exemplification est plus fortement caractérisée par

¹⁶ Sur la problématique de la féminisation des métiers, voir Yaguello M., *Le sexe des mots*, Paris, Belfond, 1989, et l'Office de la langue française du Québec, *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, 1986.

¹⁷ A cet égard l'exemple de l'entrée *vice versa* est emblématique : *Il prépare le dîner quand sa femme doit rentrer tard et vice versa.*

¹⁸ La parité linguistique dans le monde du sport est une récente préoccupation des métalexigraphes : voir Tetet C., *Les citations dans le Dictionnaire historique du sport au féminin*, in Heinz M., *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains*, Niemeyer, Tübingen, 2005 ; Lehmann A., *Le sport et la femme dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à nos jours*, communication à La Journée des Dictionnaires 2004, Cergy-Pontoise, à paraître.

¹⁹ Aucun exemple féminin ne témoigne du sentiment amoureux contre les neuf exemples suivants formulés au masculin : “*Il éprouve de l'**amour** pour elle, Il **brûle** d'impatience de la revoir, Il **enlça** sa fiancée, Il était **éperdument** amoureux d'elle, il s'est **épris** de sa cousine, Il a eu le **coup de foudre** pour elle, L'amour l'a **métamorphosé**, il l'aime **sincèrement**, Il doute de la **sincérité** des sentiments de sa fiancée*”.

rapport à la masculinisation qui, si elle est prédominante sur l'ensemble de la microstructure (60% contre 40%), prend des aspects plus disparates et moins catégorisés.

2.4 Principe d'alternance masculin/féminin

Outre les aires lexicales caractérisées soit par la féminisation soit par la masculinisation, phénomène déjà repéré par les métalexigraphes, l'exemplification présente un phénomène discursif tout à fait intéressant et qui, à notre connaissance, n'a jamais fait l'objet d'analyses. Il s'agit d'un principe d'alternance du féminin et du masculin à l'intérieur de la même entrée (par exemple : *Elle est végétarienne, c'est un végétarien*) ou à l'intérieur d'une même série de dérivés lexicaux (par exemple : *Il a des manières raffinées, elle s'habille avec raffinement*). Ce principe d'alternance, relativement diffus à l'intérieur du texte lexicographique²⁰, présente deux aspects : soit il opère entre l'exemple féminin et l'exemple masculin une symétrie sémantique, et reflète donc une parité linguistique, soit il laisse apparaître une dissymétrie sémantique entre *il* et *elle*, et devient alors l'indice d'une disparité qui fera l'objet de notre analyse, et dont nous devons spécifier la nature.

2.4.1 Symétrie sémantique

En réalité, il n'existe pas de cas de symétrie parfaite, car elle deviendrait redondante et non-fonctionnelle, mais une relative symétrie fonctionnelle à différentes typologies de cas.

- 1- L'alternance peut être fonctionnelle à l'emploi alterné d'un adjectif et d'un substantif, ou encore d'un verbe et d'un adjectif ou substantif : c'est le cas des entrées *bienveillance, brillant, compétence, complaisance, interprète, majesté, manœuvrer, méchanceté, modèle, nigaud, raffiné, végétarien, virtuose* ; par exemple : *Il avançait avec un air de majesté, elle avait une démarche majestueuse* ;
- 2- L'alternance est fonctionnelle à des emplois polysémiques ou à l'emploi de locutions dans les entrées *beau, bourrer, bouton, brosser, broche, conseiller, marché* ; par exemple : *Il a acheté des légumes au marché, elle fait son marché deux fois par semaine.*

²⁰ Au total 98 exemples.

- 3- L'alternance est fonctionnelle à la formation du féminin et/ou du pluriel dans les entrées *accompagnateur, brutal, conducteur, glouton, gourde* ; par exemple : *Un **conducteur** de train, une **conductrice** d'autobus.*

Dans quelques cas, une légère dissymétrie dérive de l'emploi d'adverbes ou d'adjectifs modalisateurs : c'est le cas des entrées *cabotin, caractériel, froussard, nigaud, pondération, renfermé, scénario, subtil* ; par exemple : *Ils ont une fille un peu **caractérielle**, c'est un **caractériel** ; Quel **froussard** ! Elle est très **froussarde** ; Elle est un peu **nigau***de*, quel grand **nigaud** !*

2.4.2 Dissymétrie sémantique

La dissymétrie sémantique dans le principe d'alternance est prépondérante : on dénombre en effet 64 entrées concernées contre 34 cas de symétrie. Ici encore, on relève trois typologies de dissymétries :

- 1- Le masculin illustre le sens propre tandis que le féminin investit le sens figuré dans les entrées *aigreur, s'armer, bras, bruit, ivre, mâcher, maladie, mijoter, mouler, sel, travers, tuer*, soit 12 exemples.
- 2- Le féminin illustre le sens propre et le masculin investit le sens figuré dans les entrées *brûler, enivrer, étendre, lourd, malaise, métamorphoser, meubler*, soit 7 exemples.
- 3- Le féminin et le masculin illustrent la polysémie dans les entrées restantes, soit 44 exemples.

La nature de la dissymétrie se situe dans la connotation véhiculée par l'exemple : en effet, dans un double énoncé tel que *Il serre son enfant dans ses **bras**, elle lui tape dessus à tour de **bras*** ou encore *Il a l'**esprit** d'équipe, elle a mauvais **esprit***, la connotation négative de l'acception est prise en charge par le féminin et la connotation positive par le masculin. L'analyse des doubles énoncés révèle la répartition suivante :

- 1- Pour la typologie sens figuré/féminin sens propre/masculin, sur 12 exemples, 9 sont dépréciatifs pour *elle* (*aigreur, s'armer, bras, mâcher, malade, mijoter, sel, travers*), et sans connotation pour *il*²¹.
- 2- Pour la typologie sens propre/féminin sens figuré/masculin, sur 7 exemples, 1 seul est dépréciatif pour *elle* (*brûler*) et 2 sont valorisants pour *il* (*étendre, métamorphoser*).²²

²¹ Par exemple : *Il a des **aigreurs** d'estomac, elle lui a fait une réponse pleine d'**aigreur** ; il **mâche** du chewing-gum, elle ne **mâche** pas ses mots ; le cuisinier fait **mijoter** le lapin, elles ont **mijoté** un mauvais coup ; il met du **sel** sur sa viande, elle est venue mettre son grain de **sel** dans la conversation.*

- 3- Pour l'illustration de la polysémie, sur 44 exemples, 21 sont dépréciatifs pour *elle* (*bout, brouillon, brusquerie, brusque, champ, conseiller, envieux, esprit, fort, foudroyer, habiller, intrigante, jalouse, jalouser, magazine, mesquine, misanthrope, mot, neurasthénie, purement, vaniteuse*) et 5 pour *il* (*buté, mou, orgueil (x2), perfide, prétentieux*), alors que 3 exemples sont valorisants pour *elle* (*accomplie, loisirs, type*) contre 15 pour *il* (*brave, démissionner, esprit, expérience, fort, magazine, magnétiser, manège, médaille, médecin, progressiste, quantité, terme, tireur, titre*).²³

Au total, 31 exemples sont connotés négativement pour le féminin contre seulement 5 pour le masculin tandis que les connotations positives sont au nombre de 18 pour le masculin contre 3 pour le féminin. Ainsi, la dissymétrie sémantique des exemples alternés recèle une disparité dans la caractérisation avec nette prédominance de la dépréciation à l'égard du féminin.

En outre, certains exemples, sans véhiculer à proprement parler des valeurs, positives ou négatives qu'elles soient, s'inscrivent dans le schéma doxique des stéréotypes. Par exemple l'entrée *attirant* (*un métier attirant, une femme attirante*) perpétue la caractérisation esthétique de la femme ; les entrées *envie* (*Elle a envie d'une nouvelle robe, il a envie d'acheter une moto*) et *quantité* (*Il possède des quantités de livres, elle a des robes en quantité*) reprennent le registre vestimentaire, les entrées *maladive* (*Luc est d'une pâleur maladive, elle a une peur maladive des araignées*) et *s'armer* (*On a armé les soldats, elle s'est armée d'un balai pour déloger les araignées*) insistent sur la peur présumée des femmes pour les araignées, etc.²⁴

Au-delà des connotations négatives qui caractérisent le principe d'alternance, notre analyse sur l'ensemble du dictionnaire confirme la tendance à la *surcaractérisation* de la femme, plutôt orientée vers la négativité.

2.5 La surcaractérisation de la femme

²² Par exemple : *Il brûle d'impatience de la revoir, elle brûle la nappe avec sa cigarette ; elle étend le linge sur le séchoir, il a étendu ses connaissances ; on la reconnaît à peine avec cette nouvelle coiffure c'est une véritable métamorphose, l'amour l'a métamorphosé.*

²³ Par exemple : *Il a regardé l'émission jusqu'au bout, elle s'est endormie au bout de cinq minutes ; Flora se sent un peu molle ce matin, c'est un mou un homme sans énergie ; elle est le type même de la femme d'affaires, c'est un drôle de type ; il lit un magazine littéraire, elle lit un magazine en attendant son tour chez le dentiste.*

²⁴ On trouvera dans le dictionnaire un certain nombre d'exemples, en dehors de la typologie de l'alternance, qui indiquent la permanence du stéréotype de la femme sottise dans les entrées *dédicacer, magnétisme, mièvre, point* : *Le célèbre comédien a dédicacé le programme de la pièce à ses jeunes admiratrices ; Ce chanteur exerce sur les femmes un véritable magnétisme ; elle a lu un roman d'amour un peu mièvre ; Malgré les apparences elle n'est point sottise.*

Nous avons classé et quantifié les qualités et les défauts impartis aux deux sexes qui font parfois l'objet d'une réitération à l'intérieur d'une même séquence narrative ou encore dans diverses entrées de la microstructure : la réitération d'un défaut ou d'une qualité est signalée entre parenthèses (par exemple, *héroïque x 4*) et sa fréquence de récurrence constitue alors un ancrage de la caractérisation pour l'un ou l'autre sexe. En cas d'apparition conjointe d'une qualité ou d'un défaut pour les deux sexes, nous procédons à l'annulation de cette connotation, en tant que non caractérisante (par exemple, *avarice x 2* pour lui et *avarice x 2* pour elle). La quantification des qualités et des défauts²⁵ donne les résultats suivants, par ordre de fréquence de récurrence :

- Pour les qualités et les connotations positives, regroupées par champs lexicaux, celles qui concernent les exemples masculins (au nombre de 30) sont la bravoure et l'héroïsme (7 exemples, *brave x 3*, *héroïque x 4*), la force physique (5 exemples, *herculéen x 2*, *colossal*, *commun*, *puissance*), la puissance sociale (4 exemples, *pouvoir*, *prépondérant*, *puissance x 2*), le génie (*génie x 3*), la ténacité (*ténacité x 2*), l'intégrité (*intégrité*, *compromission*) ; ces qualités sont de fait généralement associées à l'homme selon un schéma stéréotypique.

Pour les femmes (34 exemples), il est plus difficile de procéder à un regroupement en champs lexicaux : il s'agit en effet de qualités de nature disparate et qui ne correspondent pas à des stéréotypes en vigueur, contrairement aux qualités masculines de l'héroïsme, du courage, de la force, etc. Ainsi, nous trouvons 2 discrètes, annulées par 2 indiscrètes, 3 consciencieuses, 3 cultivées, 3 maîtrise de soi, 1 optimiste annulée par 2 pessimistes, 2 courtoises, 2 énergiques, 2 méthodiques, 2 perspicaces. Le seul trait stéréotypique est celui de charmante, qui répond au cliché esthétique courant.

Aussi, malgré une parité quantitative dans la caractérisation des deux sexes, on constate une disparité qualitative au niveau de la fréquence de réitération des qualités masculines et de la *dispersion* des qualités féminines.

- Inversement, sur le plan des défauts et des connotations négatives, on remarque une forte disparité quantitative (49 exemples masculins contre 81 exemples féminins) et qualitative. En effet, la fréquence de récurrence des défauts féminins est nettement plus élevée, et donc réitérée de façon plus constante dans le texte lexicographique, alors que les défauts masculins apparaissent, en partie, sporadiques et disparates (à l'instar des qualités féminines).

²⁵ Pour procéder à la quantification, nous avons exclu les exemples mettant en scène nos six personnages enfantins, pour ne retenir que les énoncés discursifs *il*, *elle*, *c'est un homme...*, *c'est une femme...*, *cette femme est...*, *cet homme est...*

Cette surcaractérisation négative de la femme s'articule autour des défauts suivants : la médisance (16 exemples, *calomnieuse, commère, dénigrer, envieuse, mauvais esprit, hypocrite, jalouse (d'autrui en général), mauvaise langue x 2, papoter, parloter, potin, ragot, raconter, rapporteuse, réflexions désagréables*) ; la prétention et la vanité (14 exemples, *amour-propre, hautaine x 2, imbuë, maniérée x 2, pédante, pimbêche, régenter, sectaire, snob, prétentieuse, orgueilleuse, vaniteuse*) ; la bêtise (9 exemples, *abrutie, ahurie, bécasse, bornée, bourrue, empotée, ignare, jugement (manque de), simplette*) ; la vulgarité (6 exemples, *vulgaire x 3, mauvais genre, ordurière, sans gêne*).

L'homme est moins fortement caractérisé : on note en effet une récurrence plus faible des défauts qui lui sont impartis, à part la grossièreté : la grossièreté (11 exemples, *grossier x 3, cavalier x 2, fruste, lourd, mufle x 2, savoir vivre (manque de), trivial*) ; la brutalité (principalement envers les animaux, donc minimisée) (10 exemples, *brutal x 4, cruel x 3 (envers animaux), maltraiter (animaux), rude x 2*) ; la bêtise (7 exemples, *balourd, bête, bévüe, buté, crétin, dadais, étroit*) ; la mauvaise humeur (4 exemples) ; l'orgueil (2 exemples). En outre, la surcaractérisation féminine, positive ou négative qu'elle soit, se retrouve au niveau des dénominations de la femme dans les différents âges de sa vie. En effet, *petite fille, fille, jeune fille, jeune femme, vieille femme* sont autant de désignations qui parsèment le texte lexicographique contrairement aux désignations masculines de *petit garçon, jeune homme et vieil homme*.²⁶ Nous trouvons donc 22 petites filles contre 1 petit garçon, 3 filles et 8 jeunes filles contre 1 jeune homme, 2 jeunes femmes, et enfin 11 vieilles femmes contre 4 vieux hommes, dont les qualifications sont soit positives, soit négatives, mais dont le trait commun demeure la surcaractérisation du personnage lexicographique féminin.

2.6 Les rapports Hommes/Femmes

Il est un domaine fortement marqué par les stéréotypes de type sexiste : c'est celui des rapports entre les hommes et les femmes. Nous avons regroupé les secteurs thématiques qui concernent ces rapports.

²⁶ Nous avons exclu les caractérisations qui concernent nos 6 petits personnages *lexicographiques* ainsi que le personnage de *Mamie* qui participent, en quelque sorte, d'une structure narrative et dont la caractérisation reste un facteur d'identification individuelle, contrairement aux désignations *elle, cette petite fille, etc.* qui représentent *potentiellement* un facteur d'identification collective.

En premier lieu, les entrées *baiser, baisemain, cavalière, galant* et *hommages*²⁷ livrent une image désuète, sinon obsolète, des rapports de bienséance entre les deux sexes, et ceci sans modalisation aucune, les faisant apparaître comme des codes de comportement encore en vigueur dans la société contemporaine, indice d'un décalage socioculturel que nous avons observé dans d'autres aires sémantiques du dictionnaire.

Ensuite, les exemples ayant trait à la séduction reproduisent des clichés courants : la nature de la séduction masculine (*avances, courtiser, faire la cour, gloriole, séduction*)²⁸ diffère de celle de la séduction féminine, connotée négativement dans l'entrée *enjôleuse* (*Méfie toi d'elle, elle est très enjôleuse*), et de façon inquiétante dans les entrées *magnétique* (*Cette femme a un regard magnétique*) et *séductrice* (*Cette femme est une grande séductrice*), qui suggèrent l'envoûtement.

Quant au mariage, la mariée est toujours radieuse (*La mariée était radieuse, la mariée rayonnait de bonheur*), les petites filles rêvent encore de faire un mariage d'amour (*Flora voudrait faire un mariage d'amour*), et les hommes fréquentent les agences matrimoniales pour trouver une femme (*Pour trouver une femme il s'est adressé à une agence matrimoniale*).

L'adultère semble insidieusement cantonné dans une sphère féminine : l'énoncé définitoire de *adultère* " fait de tromper son mari ou sa femme ", met la femme en première position (d'ailleurs, l'acception d'adultère est absente de l'entrée *tromper*, provoquant une rupture de la circularité, indice d'un non-dit lexicographique), l'exemple " Il lui fait du *chantage*, il la menace de révéler une chose qu'il sait sur elle pour obtenir de l'argent ou un autre avantage " implique que seules les femmes ont affaire à un maître chanteur, et enfin l'exemple " Elle *mène* une double vie " suggère encore l'adultère féminin.

On trouvera également dans le texte lexicographique une série d'énoncés discursifs centrés sur " sa femme " ou sur " son mari ". Dans la série " sa femme " ²⁹ de 13 exemples, 1 seul

²⁷ Par exemple: *Les messieurs distingués baisent la main des dames pour les saluer ; ce vieux monsieur pratique le baisemain ; au milieu de la danse, les hommes doivent changer de cavalière ; galanterie : politesse et bonnes manières à l'égard des femmes ; un homme galant laisse passer les dames devant lui ; « Je vous présente mes hommages », formule de politesse qu'emploie un homme qui s'adresse à une femme.*

²⁸ " Il fait des *avances* à sa voisine ; il fait la *cour* à ma cousine ; il *courtise* toutes les femmes ; Jules raconte ses succès avec les femmes par *gloriole* ; Jules exerce une grande *séduction* sur les femmes ".

²⁹ " Il *aime* sa femme ; il *couvre* sa femme de cadeaux ; l'auteur a *dédié* son livre à sa femme ; il y a une grande *disproportion* entre le salaire de sa femme et le sien ; dès que sa femme parle à un autre homme, il fait une crise de *jalousie* ; sa femme est d'une *laideur* repoussante ; sa femme est *non-voiyante* ; il a une femme *plaisante* ; il a employé des *qualificatifs* élogieux pour parler de sa femme ; il *recule* pour laisser passer sa femme ; il *ridiculise* sa femme en public ; il fait des cadeaux *royaux* à sa femme ; il prépare le dîner quand sa femme doit rentrer tard et *vice versa* ".

donne une image négative du mari, dans les autres (*aimer, couvrir, dédier, qualificatif, reculer, royal, vice versa*) prédomine la figure laudative du bon mari. Paradoxalement, la série « *son mari* »³⁰ renvoie une image négative de mauvais mari (sauf l'exemple de *devancer*). Au-delà de l'apparente contradiction entre bon et mauvais mari, la cohérence sémantique entre les deux séries réside ailleurs : qu'elle soit victime ou adulée, la femme (dans sa double acception d'épouse ou d'individu de sexe féminin), est définie par rapport au mari, s'inscrivant en cela dans la plus pure tradition lexicographique, non plus de façon patente (dans l'énoncé définitoire par exemple) mais de façon latente, dans la nature éclatée de la microstructure et de l'exemplification. De plus, c'est bien le mariage qui se trouve ici affecté puisque l'exemple d'*indépendance* nous dit qu'« *elle est restée célibataire parce qu'elle tient à son indépendance* ».

Le modèle relationnel hommes/femmes proposé (séduction, mariage et, éventuellement, adultère), reflète un modèle traditionnel qui perpétue une image des rapports dont est exclue la parité entre les deux sexes.

3. L'iconographie

Dans le code linguistique de l'exemplification les informations transmises, on l'a vu, sont de nature parfois contradictoire (stéréotypes vs avancées conceptuelles *politiquement correctes*), fragmentaire (conformément à la structure éclatée du texte lexicographique), et quelquefois insidieuse (quand seule une recherche de type sémantique et thématique met au jour la nature des informations véhiculées). En revanche, dans le code sémiotique de l'iconographie, il en va tout autrement : l'impact visuel et son immédiateté font des images une source d'informations facilement décryptable et analysable. L'iconographie revêt ici une importance significative puisque la représentation iconique des deux sexes vient corroborer la présomption de permanence de stéréotypes de nature sexiste dans le dictionnaire.

Tout d'abord, l'iconographie concernant les êtres humains (141 images, soit 7% de l'iconographie) ne représente qu'une petite partie des 2000 images proposées par le dictionnaire, dont la majorité illustrent les aires lexicales des sciences naturelles et de la

³⁰« *Son mari devance toujours ses désirs; son mari est très jaloux; son mari est un vrai macho; elle se réfère toujours à l'avis de son mari; elle est aux petits soins pour son mari; son mari est tyrannique; son mari est très violent; son mari n'est pas vivable* ».

géographie. Nous avons exclu de la quantification les iconographies de type culturel³¹, pour nous concentrer sur la représentation des humains, constituée principalement de dessins forgés *ad hoc*, contextualisés ou non : le recours à ce type de dessins accroît l'intentionnalité de la représentation, surtout dans le cas de dessins décontextualisés qui se focalisent sur des détails.

Une première analyse quantitative fait apparaître une disparité de représentation considérable entre les deux sexes : 105 iconographies pour les hommes, 30 pour les femmes et 6 cas de mixité. Les aires lexicales concernées par l'illustration iconographique sont majoritairement les métiers et les sports pour les hommes, et les détails vestimentaires, les bijoux pour les femmes (entrées *déchirure*, *diadème*, *frange*, *martingale*, *paréo*, *parure*, *retouche*, *sari*, *sautoir*, *visière*) ainsi que deux cas d'illustration de la polysémie (entrées *jumelles*, *volant*). Ainsi, l'iconographie concernant la femme fait écho à l'exemplification et à l'aire lexicale de l'habillement et de la féminité. Le sport reste un domaine fortement masculin, contrairement à la mixité dans l'exemplification, ainsi que les métiers, contrairement à l'exemplification à prédominance féminine. On remarque un phénomène curieux concernant la nudité des corps masculin et féminin, placé une fois de plus sous le signe de la disparité. L'illustration de l'entrée *musclé* représente un athlète noir torse nu à laquelle correspond l'exemple laudatif "*Cet athlète a un beau corps musclé*". Quant au corps féminin, il est représenté aux entrées *pose* (femme nue assise de dos posant devant un peintre), *sauna* (deux femmes simplement vêtues d'une serviette éponge dans un sauna) et *translucide* (femme nue dont la paroi translucide de la douche laisse entrevoir la nudité) : ici, la nudité des femmes n'est pas fonctionnelle au sémantisme des entrées, et, de surcroît, ces images évoquent un jeu entre le pouvoir de suggestion de la nudité et l'intention contradictoire de la montrer tout en la cachant. Ainsi, nous constatons entre le texte lexicographique et son iconographie une série de contradictions : la disparité quantitative d'abord (3 fois et demie plus d'hommes que de femmes) bien plus élevée que la disparité linguistique au niveau des exemples (1 fois et demie) ; l'absence d'images de métiers féminins (à part une hôtesses de l'air à l'entrée *uniforme*, une infirmière et une marchande de quatre-saisons) en contraste avec le nombre important d'exemples de professions occupées par les femmes ; un cloisonnement iconographique des sexes avec seulement six images mixtes ; une utilisation de l'image

³¹ Par exemple les reproductions d'oeuvres d'art (tableaux, sculptures, tapisseries) qui sont introduites dans le texte lexicographique selon une volonté délibérée de la part de l'équipe rédactionnelle (Cf. Avant-propos du *RJ*) de sensibiliser à l'histoire de l'Art et qui assument une fonction esthétisante.

féminine fonctionnelle à l'illustration de détails (vestimentaires et bijoux), donc une image fragmentaire ; et enfin une image redondante et non-fonctionnelle de la nudité féminine.

Si le texte est pris entre avancées *politiquement correctes* et stéréotypes, l'iconographie participe complètement de la permanence de ces derniers : et l'on est en droit de s'interroger sur l'impact du visuel par rapport à l'impact de l'écrit auprès d'un jeune public.

De façon plus générale et considérant l'ensemble du texte lexicographique, l'on peut également s'interroger sur la réception effective des représentations doxiques lors de l'acte de consultation : les consultants-enfants ne bénéficient pas encore, contrairement aux adultes, de *filtres* cognitifs leur permettant de repérer des connotations, des stéréotypes, des préjugés, etc., et les énoncés discursifs sont reçus sans médiation, dans leur sens plein, ce qui en potentialise la portée.

Conclusion

En conclusion, au regard de la multiplicité des éléments analysés, il est permis de penser que le dictionnaire véhicule encore des stéréotypes de type sexiste et perpétue une tradition de disparité dans le traitement lexicographique de *homme* et *femme*. L'absence de parité pose un problème spécifique aux dictionnaires d'apprentissage (comme pour tout texte de nature didactique, tels que les manuels) car le dictionnaire constitue un enjeu pour la parité des sexes auprès des jeunes générations, comme l'a souligné Scullen (2003 : 149) :

“ N'est-ce pas dès l'enfance qu'il convient de faire comprendre qu'hommes et femmes sont égaux dans la vie et dans la langue ? On pourrait ensuite entreprendre la tâche plus difficile de remanier les dictionnaires pour adultes y compris les dictionnaires pour apprenants étrangers. On pourrait alors espérer produire un dictionnaire qui ne serait plus un lieu privilégié du sexisme mais un lieu où la langue, que nous partageons tous, nous permettrait de penser de manière plus égalitaire et de nous exprimer ainsi.”

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Beaujot, Jean-Pierre, Lehmann, Alise (1978), *Dictionnaire, langue, idéologie : le discours tenu sur Femme et Fille dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à 1978*, Bulletin du Centre d'analyse du discours de Lille III, 3.

- Beaujot, Jean-Pierre (1989), “Dictionnaires et idéologies”, in Hausmann, Franz Joseph (dir.), *Encyclopédie internationale de Lexicographie*, Berlin, De Gruyter.
- Benhamou, Simone, *Analyse dictionnaire de homme et femme*, “Cahiers de Lexicologie”, 1986-2.
- Collignon, Louis, Glatigny, Michel (1978), *Les dictionnaires, initiation à la lexicographie*, coll. “Textes et non textes”, Paris, Cedic.
- Dubois, Jean, Dubois, Claude (1971), *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse.
- Girardin, Chantal, *Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire*, “Langue française”, 43, 1979.
- Lehmann, Alise (1980), “Le féminin dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à nos jours. Etude du discours des renvois” in *Discours et Idéologie*, Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, Paris, PUF, 1980.
- Lehmann, Alise (1981), *Analyse du discours lexicographique : le corps sexué dans le Petit Larousse Illustré de 1906 à 1980*, thèse de troisième cycle, Université Paris VIII, 1981.
- Lehmann, Alise, *Graphes et description des renvois dans le dictionnaire : le traitement du vocabulaire de l'appareil génital dans le Petit Larousse Illustré de 1948 à 1980*, “Cahiers de Lexicologie”, 1984-2, Paris, Didier.
- Lehmann, Alise, *Les représentations idéologiques dans le discours du dictionnaire. Diversité des lieux et des procédures*, “Le Français dans le monde”, numéro spécial *Lexiques*, Paris, Edicef, 1989.
- Martin-Berthet, Françoise, *A propos de jeune fille : remarques sémantiques et lexicographiques*, “Cahiers de Lexicologie”, 1981-2, Paris, Didier.
- Office de la Langue Française du Québec, *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, 1986.
- Scullen, Mary Ellen, *Les dictionnaires français : un lieu privilégié du sexisme ?*, “Cahiers de Lexicologie”, 2003-2.
- Tetet, Christiane (2005), “Les citations dans le Dictionnaire historique du sport au féminin”, in Heinz, Michaela (dir.), *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains*, Niemeyer, Tübingen, 2005.
- Yaguello, Marina (1989), *Le sexe des mots*, Paris, Belfond.
- Yaguello, Marina (1978), *Les mots et les femmes*, Paris, Payot.